



Recycler, composter et gérer ses déchets au St. George

Bulletin Spécial – Février 2022

Notre copropriété est une communauté vivante dans laquelle nous vivons à proximité les uns des autres et partageons des commodités communes. Être prévenant et respectueux les uns envers les autres peut rendre notre vie plus heureuse et notre environnement un meilleur endroit où vivre.

L'un des avantages de la vie en copropriété est que l'entretien régulier de l'ensemble du complexe est pris en charge par la société de gestion sous la direction du conseil d'administration. Dans ce cadre, un système complet de recyclage et de gestion des déchets a été mis en place pour vous, avec cependant certaines règles et directives. Ces règles et règlements sont décrits dans le Manuel du résident (section 12) et dans le Livret d'accueil. C'est notre responsabilité individuelle de prendre connaissance de ces deux importants documents et, en tant que bon voisin, de respecter les règles qui s'y trouvent.

Le but de ce bulletin spécial est de partager avec vous plusieurs changements et ajouts aux efforts de recyclage et de gestion des déchets qui ont été mis en place au St George au cours des dernières années et aussi de vous rappeler ce qui doit aller dans chaque bac.

Nous sommes heureux de constater que de nombreux citoyens sont déjà engagés dans cet effort de recyclage et d'utilisation du bac vert, mais nous pouvons faire mieux ! Il y a encore trop de recyclage mixte, de sacs et de boîtes non-applatis qui entravent nos efforts, alors veuillez s'il vous plaît lire attentivement ce bulletin.

Le recyclage, le compostage et une bonne gestion des déchets:

Aident à garder notre espace de vie propre

- Jeter les déchets organiques dans les bacs verts et non dans le vide-ordures le garde plus propre et réduit les odeurs indésirables.
- L'élimination appropriée des matières recyclables maintient notre environnement physique plus propre et accessible à ceux d'entre nous qui ne peuvent pas utiliser les bacs extérieurs.
- Notre nettoyeur a plus de temps pour nettoyer notre bâtiment au lieu de passer son temps à traiter les matières recyclables non triées et à transférer les articles dans les bennes extérieures.

Aident à garder notre environnement propre

- Les matières compostables sont transformées en engrais au lieu de pourrir dans la décharge et produire des gaz à effet de serre.
- Le recyclage du papier, du métal et du verre réduit la pression sur les ressources naturelles (arbres, exploitation minière, sable, etc.).
- L'élimination appropriée des déchets dangereux les maintient hors de nos décharges et hors des eaux souterraines.

Aident à réduire les coûts

- Les programmes de recyclage et de compostage sont payés par nos taxes municipales, que nous utilisons les services ou non.
- Nous payons l'enlèvement des ordures et l'entretien de la chute, des bacs et du compacteur : en réduisant leur utilisation, nous prolongeons leur durée de vie et économisons de l'argent.

Nous préparons aux futures exigences municipales et provinciales

- Certaines municipalités canadiennes ont ou envisagent d'appliquer des frais si des articles recyclables ou compostables sont présents dans les ordures allant à la décharge.
- En gardant une longueur d'avance à ce sujet, nous serons prêts lorsque la Ville mettra en œuvre ces frais.

Le vide-ordures à chaque étage ne doit être utilisé que pour la petite quantité de déchets qui ne peut pas être traitée par les programmes de recyclage, de compostage et de déchets spéciaux disponibles au St George. Afin de minimiser les déchets d'enfouissement, nous encourageons fortement les résidents, les locataires, le personnel mais aussi vos entrepreneurs à utiliser les installations et services suivants.

RECYCLAGE

Deux grandes bennes situées sur la baie de chargement sont à votre disposition pour vos besoins de recyclage du papier (bac jaune) et du verre/métal/plastique (bac gris). Les articles doivent y être correctement **triés, aplatis et compactés**.

Les bacs de recyclage bleus (papier) et noirs (verre/métal/plastique) qui se trouvent dans la salle de recyclage du bâtiment sont destinés aux personnes qui ne peuvent pas utiliser les bennes à l'extérieur.

Les flux de recyclage ne sont efficaces que lorsque les articles sont **correctement triés**. Veuillez **ne pas mélanger** le papier, les plastiques et les non recyclables dans les bacs, car les équipements de traitement automatique ne sont pas toujours en mesure de les trier et les recyclables mélangés ne peuvent pas être correctement recyclés.

COMPOSTAGE

Depuis 2017, Le St George a un programme de bac vert. Cependant, compte tenu de la taille du bâtiment, les bacs sont encore quelque peu sous-utilisés, nous vous invitons donc à être plus attentifs à ce qui peut aller dans le bac vert et à vous en servir.

Quatre grands bacs verts se trouvent dans la baie de chargement. Pour votre commodité, un bac est disponible à la sortie nord de la salle de recyclage alors que les trois autres sont derrière la grosse benne jaune.

Pour les propriétaires d'animaux, la Ville accepte désormais tous les sacs de litière et les déchets d'animaux dans les bacs verts.

Un petit bac de cuisine pour déchets alimentaires est disponible gratuitement sur demande. Si vous n'avez pas reçu le vôtre, veuillez contacter la sécurité pour en obtenir.

NOUVEAUX BACS DANS LE GARAGE!

Tous les niveaux du parking auront bientôt des poubelles bleues, noires et vertes ! Pendant des années, des objets couramment recyclables ont été jetés dans les poubelles du garage. Plus maintenant! Jetez vos journaux et boîtes dans le bac noir, vos cruches de lave-glace et bouteille d'eau en plastique dans le bac bleu et vos articles compostables dans le bac vert.

Ne jetez pas vos déchets de cuisine dans ces bacs verts. Ils sont destinés aux déchets compostables mais **non odorants** que vous apportez de votre voiture tels que les sacs ou les boîtes à pizza souillés de nourriture, les serviettes de table, les gobelets en papier ciré, les gobelets à café en papier, les aliments secs, etc.

RECYCLAGE SPÉCIAL ET DÉCHETS DANGEREUX

Depuis quelques années, le St George aide également les résidents en récupérant divers autres articles qui devraient être détournés de la décharge. Ceux-ci sont retournés aux magasins participants du programme Rapportez-les de la Ville d'Ottawa par des résidents bénévoles pour votre commodité :

- Piles
- Ampoules fluocompactes et fluorescentes (**pas** les ampoules halogènes, elles vont aux ordures ménagères)
- **Petits** appareils électroniques
- Toner d'imprimante et cartouches d'encre
- **Petits** conteneurs de déchets dangereux

Veuillez svp utiliser ce service, et si vous souhaitez vous porter volontaire pour retourner certains de ces articles, veuillez nous contacter.

Il y a aussi un bac dédié pour les **canettes de bière** vides et les **bouteilles de vin** ou d'**alcool**. Celles-ci sont retournées à The Beer Store et l'argent généré est reversé à notre personnel de nettoyage et de sécurité.

Les appareils électroniques cassés plus gros peuvent également être entreposés au St George et ensuite collectés périodiquement pour être recyclés. Veuillez à vous débarrasser de vos appareils électroniques de manière appropriée ou contactez le bureau de sécurité pour nous les laisser.

ARTICLES RÉUTILISABLES

Si vous avez des objets dont vous vous débarrassez mais qui sont toujours fonctionnels, veuillez les laisser dans la salle de recyclage avec une étiquette verte ou une note. Cela permet aux autres de savoir que l'article est toujours fonctionnel et que les résidents sont libres de le récupérer eux-mêmes. De plus, si personne dans le bâtiment ne réclame l'article mais que nous savons qu'il fonctionne toujours, il peut être donné à une organisation caritative locale. Il y a un **nouveau bac dédié aux vêtements** et une zone pour ranger les autres articles dont vous vous débarrassez.

Si vous avez des objets qui ont été retirés lors d'une rénovation, ou des extras (par exemple, des tuiles), veuillez envisager de les donner à Habitat for Humanity (www.habitatgo.com) ou à une organisation caritative similaire.

Nous sommes à l'écoute!

Nous sommes toujours à la recherche d'aide et de commentaires sur la façon d'améliorer les choses, nous aimerions donc vos commentaires et votre participation.

Veuillez écrire à Ken Lagarec (#1602, klagarec@gmail.com) ou Marie Loyer (#1403, mloyer10811@gmail.com) pour plus d'information sur le recyclage ou si vous aimeriez vous joindre ou aider le comité de recyclage.

Si vous avez des problèmes avec la gestion des déchets dans l'immeuble, veuillez écrire à nos gestionnaires immobiliers de chez Reid Management (Mike Fraser, mfraser@reidmanagement.com et Dane Orioux,

À titre de référence, vous trouverez ci-dessous un rappel « Quoi mettre dans... » de la Ville d'Ottawa, clarifiant comment vous devez trier et gérer vos déchets et votre recyclage.



Dans le doute, consultez le Navigateur de déchets de la Ville d'Ottawa <https://ottawa.ca/fr/dechets-et-recyclage/navigateur-de-dechets>

QUOI METTRE DANS LE BAC BLEU OU LA BENNE GRISE?



- Pour maximiser la capacité de notre benne grise, compactez vos contenants (boîtes de lait, bouteilles d'eau, etc.).
- Tous les contenants et produits recyclables doivent être laissés **libres** pour faciliter triage à l'usine de recyclage.
- Les produits recyclables ne devraient **pas** être placés dans des sacs en plastique. Le processus de tri automatisé ne peut ouvrir les sacs et ceux-ci, tout comme les emballages et les pellicules de plastique peuvent se prendre dans les pièces d'équipement.
- Les sacs en plastique transparents, bleus ou biodégradables ne sont **pas** acceptés. Ceux-ci, ou tout autres sacs d'épicerie en plastique propres devraient être réutilisés ou amenés chez les partenaires du programme Rapportez-les! de la Ville d'Ottawa.

PRODUITS RECYCLABLES

VERRE

- Bouteilles et bocaux vides

MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes de boisson gazeuse
- Couvercles de bocaux
- Contenants en aluminium (propres ou souillés)
- Papier d'aluminium (propre ou souillé)
- Contenants de peinture **vides** (sans les couvercles)
- Aérosols **vides** (fixatif, peinture et crème à fouetter)
- Contenants spiralés à languette de métal (boîtes de jus concentré congelé, contenants de croustilles)

PLASTIQUE

- Tous les contenants alimentaires et ménagers en plastique no 1 à 7 (contenants de mets à emporter, de produits de boulangerie et de fruits et légumes [contenants doubles coques])
 - **Remarque** : Les plastiques rigides no 6 comme les gobelets de yogourt ou les plastiques transparents sont acceptés, tandis que le plastique expansé no 6 comme la mousse de polystyrène ou les couvercles des tasses de café ne sont pas acceptés.
- Bouteilles, bocaux et bidons en plastique
- Récipients et leurs couvercles (yogourt, crème sure, crème glacée, nettoyant pour les mains, margarine)
- Seaux en plastique (enlever les poignées en métal)
- Plateaux pour semis
- Pots à fleurs en plastique
- Contenants pour yogourt individuels
- Emballages d'œufs en plastique transparent

CARTON

- Emballages de lait et de jus
- Boîtes à boire
- Soupes
- Plateaux-repas surgelés et contenants en carton multicouche

QUOI METTRE DANS LE BAC NOIR OU LA BENNE JAUNE?



- Pour maximiser la capacité de la benne jaune, aplatissez les boîtes.
- Les papiers et cartons doivent être propres.

MATIÈRES RECYCLABLES

- Journaux et circulaires
- Revues et catalogues
- Carton ondulé
- Annuaire téléphonique
- Boîtes de céréales et de craquelins (sans le revêtement intérieur)
- Boîtes de détergent et de chaussures
- Papier d'écrire et papier d'ordinateur, blocs notes et courrier publicitaire
- Livres à couverture rigide ou souple
- Boîtes d'œufs en carton, rouleaux de papier hygiénique et d'essuie-tout
- Papier d'emballage, cartes de souhaits
- Produits d'emballage ou sacs d'épicerie en papier
- Contenants de plats surgelés
- Boîtes de pizza propres seulement

QUOI METTRE DANS LE BAC VERT?



Le recyclage des matières organiques constitue un volet important de la stratégie à long terme de la gestion des déchets de la Ville d'Ottawa. Le réacheminement des déchets organiques résidentiels permet d'économiser plusieurs millions de dollars pour la Ville et de diminuer les besoins en matière de nouvelles décharges. L'utilisation de votre bac vert aide aussi à lutter contre le changement climatique.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Beurre d'arachides
- Biscuits, gâteaux, muffins et pâtisseries
- Bonbons et gomme
- Confitures, gelées, marmelades et chutney
- Croustilles, maïs soufflé et noix
- Fruits et légumes
- Huiles de cuisson, saindoux, shortening, gras, beurre et margarine
- Ingrédients de cuisson, herbes et épices
- Marc de café et filtres à café
- Noix et écales
- Nourriture pour animaux
- Noyaux (de tous types)
- Œufs et coquilles d'œufs
- Pain, céréales et craquelins
- Pâtes

- Pâtes, haricots, riz et couscous
- Pépins
- Produits laitiers (fromage, crème sûre)
- Thé et sachets de thé
- Viande, poisson, fruits de mer, volaille et os
- Vinaigrettes, mayonnaises, vinaigre, sauces, marinades, trempettes

RÉSIDUS DE JARDINAGE

- Branches, brindilles et rognures de haies
- Feuilles
- Gazon
- Plantes et mauvaises herbes

AUTRES MATIÈRES ACCEPTABLES

- Balayures, sacs d'aspirateur et leur contenu
- Bâtonnets de sucettes glacées et cure-dents
- Boîtes de carton, carton et papier souillés
- Boîtes de pizza souillées seulement (les boîtes de pizza propres devraient être placées dans le bac noir)
- Charpie de sècheuse
- Essuie-tout, mouchoirs et serviettes de table en papier souillées
- Excréments de chien (doivent être placés dans un sac étanche et fermé)
- Fourrure, plumes et poils d'animaux
- Litière pour animaux (par exemple celle utilisée dans les cages de hamsters et d'oiseaux)
- Litière pour chats souillée
- Papier de boucher
- Papier ciré
- Plantes d'intérieur et terreau
- Sacs de maïs soufflé allant au four à micro-ondes
- Sacs de sucre, de pommes de terre et de farine en papier
- Tampons d'ouate
- Verres à café et assiettes en carton, papiers de muffins
- Petits contenants de déchets dangereux

ORDURES POUR LE DÉPOTOIR ☹️

Malheureusement, certains articles ne sont pas recyclés et doivent être mis dans vos ordures ménagères. Les gros articles peuvent être jetés dans la benne noire située du côté sud de l'aire de chargement, alors que les petits sacs peuvent être envoyés directement dans le vide-ordures à chaque étage.

VERRE

- Articles en céramique comme des assiettes, des tasses et de la poterie
- Autres articles en verre comme les verres pour boire, le verre des vitres, les ampoules et les miroirs
- Ampoules compactes fluorescentes (mettez-les dans le bac).

MÉTAL

- Cintres en métal
- Ferraille
- Sacs de croustilles

PLASTIQUE

- Polystyrène expansé no 6 (contenants et emballages en styromousse, couvercles de verre à café, plateaux à viande et contenants pour mets à emporter en styromousse)
- Emballages de viandes et fromages, pellicule moulante, emballages de céréales et de collations
- Sacs en plastique
- Articles en plastique rigide comme la vaisselle, les tasses, les jouets, les contenants de produits de beauté et les corbeilles à lessive
- Bouteilles d'huile à moteur

⚠️ MATIÈRES EXCLUES DU BAC VERT

- Couches et produits sanitaires
- Revêtement intérieur des boîtes de céréales et de craquelins, sacs de croustilles et de biscuits et boîtes alimentaires
- Emballages de tablettes de chocolat et de confiseries
- Caisses en bois pour clémentines et oranges
- Choux, rubans et papier d'emballage en aluminium
- Papier et carton avec revêtement en aluminium
- Verres à boire pour restauration minute

Ottawa
Think outside the bag!
Il n'y a pas que le sac – pensez-y!

More than 75 per cent of your household's waste can easily be diverted from the landfill by making sure these items end up where they belong:

On peut facilement détourner de nos sites d'enfouissement plus de 75 % de nos déchets ménagers en nous assurant de les placer au bon endroit :

Magazines
• Cardboard boxes
• Pizza boxes
• Flyers

Magazines
• Boîtes en carton
• Boîtes de pizza
• Circulaires

Plastic bottles, jars and food tubs
• Metal/aluminum food and beverage cans and trays
• Drink and soup boxes

Bouteilles, bocaux et contenants en plastique
• Boîtes et plateaux alimentaires en métal/aluminium
• Boîtes de boisson et de soupe

Food scraps
• Tissues, napkins, paper towels
• Food soiled paper packaging

Restes de table
• Mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier
• Emballages alimentaires en papier souillés

Visit ottawa.ca/greenbin for a full list of acceptable items.

Pour une liste complète d'articles acceptés, veuillez visiter ottawa.ca/bacvert.

75%
25%

Visit ottawa.ca/wasteexplorer
Veuillez visiter ottawa.ca/navigateurdedechets

Bulletin rédigé par le comité de Recyclage du CCC375.

Contactez Ken Lagarec (klagarec@gmail.com) pour de plus amples renseignements.